

PROCÈS-VERBAL DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL – 06 juillet 2026

L'an deux mil vingt-six, le six juillet, à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de SACIERGES ST MARTIN dûment convoqué en date du lundi 29 juin 2026, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de conseil de la mairie, sous la présidence de M. Thierry BERNARD

Présents : Pascal BARITAUD, Thierry BERNARD, Marc COUSSEAU, Samuel DEMOUSSEAU, Angélique DESMAISON, Bérénice LAMOUREUX, Carl MAHUZIES, Johanna MELINAND, Dominique PELLERIN, Guillaume VIARD

Absente excusée : Aïcha TITOUNI

Mme Lamoureux a été élue secrétaire - Nombre de conseillers en exercice : 11 – présents : 10 – votants : 10

- APPROBATION DU PV DE LA REUNION DU 05 JUIN 2026

Le compte-rendu de la dernière réunion est approuvé à l'unanimité des membres présents.

- OPPOSITION AU TRANSFERT DE POUVOIR DE POLICE SPECIALE

Le maire rappelle que la Communauté de Communes Brenne Val de Creuse exerce des compétences en matière de :

- *Collecte des déchets ménagers*
- *Création, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage*
- *Voirie d'intérêt communautaire*
- *Politique du logement social d'intérêt communautaire*
- *Règlement Local de Publicité*

L'exercice de ces compétences par la Communauté de Communes Brenne Val de Creuse implique le transfert automatique des pouvoirs de police du maire, attachés à cette compétence au président du dit établissement public, sauf si le maire s'y oppose.

Après exposé du maire, Il est fait opposition au transfert du pouvoir de police administrative spéciale en matière de :

- Collecte des déchets ménagers,
- Circulation et stationnement,
- Délivrance des autorisations de stationnement sur la voie publique aux exploitants de taxis,
- Mise en sécurité des bâtiments et de l'habitat indigne,
- Police de la publicité.

- DESIGNATION DU REFERENT DEONTOLOGUE DES ELUS

Le maire rappelle les missions du référent déontologue : Le référent déontologue élu a pour rôle d'accompagner les élus afin de les prémunir contre les risques juridiques, et en particulier les risques de poursuites pénales liées, par exemple, aux situations de conflit d'intérêt dans lesquelles ils peuvent se retrouver dans le cadre de l'exercice de leur mandat. Il est proposé de désigner Monsieur Serge DENYS, pour exercer cette mission jusqu'au prochain renouvellement des conseils municipaux. Mr DENYS était déjà le référent déontologue de la commune au mandat précédent.

Il sera rémunéré par une indemnité de vacation d'un montant de 80 euros par dossier, conformément à l'arrêté du 2 décembre visé. Cette indemnité sera versée par la commune.

Après exposé du maire, le conseil confirme le choix de Mr DENYS en qualité de référent déontologue des élus de Sacierges.

- ASSAINISSEMENT AU RELAIS DE L'ABLOUX – CHOIX DU PRESTATAIRE

Le maire rappelle qu'il est urgent de remplacer l'assainissement individuel autonome du Relais de l'Abloux. Il présente au conseil des devis demandés lors de la précédente réunion.

Après délibération et vote, l'entreprise Baillargeat est retenue : 7 voix pour, 1 voix contre.

Le devis retenu est celui de l'entreprise Baillargeat pour un montant total HT de dix-sept mille euros.

Le maire fait le point sur les assainissements individuels : beaucoup sont non conformes et la SAUR va renforcer les contrôles de conformité.

- EMPRUNT BUDGET 2026- CHOIX DE L'ORGANISME PRETEUR

Le maire rappelle que la commune a inscrit un emprunt au budget 2026 pour acquérir un bien immobilier situé 10 Le Plaix. La délibération 28-16 autorise l'achat de ce bien à hauteur de 30 000 €, frais notariés inclus. Le maire présente deux offres d'emprunt pour financer le projet. Après examen des offres, le conseil municipal, retient l'offre de la Caisse d'Épargne. Les caractéristiques de l'emprunt sont les suivantes :

Montant du prêt	30 000,00 €	Taux fixe	3,39 %
Durée du prêt	5 ans	Echéance Trimestrielle	1 637,05 €

- DIVERS :

- **Travaux au stade** : le club de football FC SSRP voit ses 2 équipes « monter », l'équipe 1 jouera en D1 la saison prochaine. Il était prévu de faire réaliser des travaux au stade (vestiaires, éclairage) de façon à ce que le club puisse bénéficier d'un terrain d'entraînement. L'entreprise Terréal devait financer ce projet ; ce n'est plus le cas dans la mesure où l'exploitation de la carrière est suspendue.

Ainsi la commune prendra en charge ces travaux, pour un montant approximatif de 8 500 € HT ; joueurs et conseillers participeront aux travaux de manière à diminuer le coût de la main d'œuvre.

Messieurs Bernard, Demousseau et Viard seront en charge de la coordination du chantier.

- Courses cyclistes :

- 25 juillet 2026 : comme chaque année, le vélo club blancois organise une course à Sacierges St Martin et St Civran. La commune accueille les coureurs, organise le verre de l'amitié et le casse-croûte de l'arrivée ; elle met également à disposition des signaleurs pour sécuriser le parcours.
- 02 octobre 2026 : la course du Bol d'Or des amateurs traverse le bourg de Sacierges vers 13h30 (en provenance du Chatelier / direction Montbroux)

- **Cérémonie Machelidon** à Chéniers : elle a lieu le même jour que la course cycliste, samedi 25 juillet. Le rassemblement aura lieu à 9h45 Place Machelidon.

- **Compagnie des temps venus** : il s'agit d'une compagnie qui propose de venir à Sacierges mercredi 07 avril 2027. Elle demande à la commune un espace scénique et l'hébergement pour une nuit.

Voici un extrait de leur présentation :

Titre : « Ce qui pourrait être différent n'a pas commencé » - Genre : Théâtre et musique

*Ce spectacle est du théâtre de foire, il prend tout son sens sur une place de village ou sous une halle. Il est vif, coloré, musical, mené tambour battant dans un décor minimaliste. Nous y croisons ces grands Hommes, réels ou fictionnels qui ont voulu changer le monde. Il s'adresse à **tout public**. Durée : 1H10.*

Ce spectacle sera suivi d'une rencontre entre le public, les comédiens et les poètes venus d'Europe qui accompagnent la marche de la semaine.

La commune répond favorablement à cette demande.

- **Canicule** : les personnes les plus âgées ont été contactées ; aucune n'a demandé d'aide particulière. Le maire rappelle que les arrêtés préfectoraux relatifs aux canicules, aux restrictions d'eau sont disponibles sur le site de la mairie.

- **Location logement de Chéniers** : aucune candidature n'est retenue à ce jour. Une élue propose de diffuser l'annonce sur les réseaux sociaux ; elle se charge de la publication.

- **Litiges de voisinage** : ils sont de plus en plus nombreux ...et chronophages.

Un locataire de Chéniers, à l'origine de nombreux dépôts de plainte, a quitté son logement.

Le maire constate que plusieurs logements en location sont insalubres (ou à la limite d'insalubrité) ; il va se renseigner sur les modalités du « permis de louer » qu'il souhaite mettre en place sur la commune de Sacierges.

- **Le Colombier** : un chemin avait été endommagé. La remise en état est presque terminée, sauf les têtes de busage qui sont toujours en attente de remplacement.

Fin de séance 22h00